

PERSPECT' AVENIR

*ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES INDIVIDUS,
DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS.*



V06204

PERSPECT'AVENIR
GAËLLE CAOUSSIN

✉ gaelle.caoussin@gmail.com

📍 10 rue Pierre et Marie Curie,
35500 Vitré

🌐 <https://www.perspectavenir.com/>





Révélez votre **talent**

Prenez la bonne direction

“ Nous avons tous en nous un talent caché, une graine qui attend patiemment que l'on trouve notre domaine de prédilection, pour fleurir puis s'épanouir ”

Adrien Versasheare

Une méthode basée sur des outils solides, internationaux et **scientifiquement éprouvés**

- **MBTI®** Etablir votre façon de fonctionner et votre personnalité
- **Strong®** Définir vos centres d'intérêts
- **Approche Neurocognitive Comportementale :** Outils afin de vous accompagner au mieux dans les changements

Des consultants **expérimentés** pour vous **guider**
Plusieurs centaines de personnes accompagnées

- Un **e-book** pour vous **orienter** tout au long de votre bilan
- Un rapport de **personnalité** complet MBTI®
- Un rapport de **l'inventaire de vos intérêts professionnels** Strong®
- Une **synthèse avec votre plan d'action**

Accompagner
la performance
des collaborateurs




E.L



A.L

“Je vous recommande le suivi de Mme Caoussin les yeux fermés. J'ai réalisé un bilan de compétences avec elle cette année. Elle est très à l'écoute, très professionnelle et répondra au plus juste à vos attentes. C'est une fin psychologue qui réussit à bien cerner les gens pour les aider à mieux se connaître. Elle s'adapte aussi parfaitement aux projets de chacun pour faire en sorte que le bilan soit au maximum personnalisé. N'hésitez pas !”

“Je recommande à 200% l'accompagnement de Gaëlle !! Dès la première séance, elle a su créer un climat de confiance . Gaëlle a su mettre en avant mes aspirations profondes, mises en œuvre par un projet concret et réalisable. Non seulement Gaëlle m'a comprise, mais elle a su lever les freins qui m'empêchait de passer à l'action. Une nouvelle aventure professionnelle mais également une très belle rencontre. MERCI!”

BILAN DE COMPÉTENCES

PROGRAMME DE FORMATION

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le bilan de compétences permet de répondre aux besoins de :

- Reconversion ou d'évolution professionnelle
- Faire le point sur vos aspirations et compétences
- De reprendre confiance au niveau professionnel et personnel
- Mieux se connaître pour faire un choix professionnel éclairé
- Se repositionner sur le marché de l'emploi
- Retrouver du sens à son activité professionnelle
- Préparer un projet de transition pro

Salariés ; demandeurs d'emploi : Établissement Perspect'Avenir Vitré (salle de plain-pied)
Pour personnes malentendantes : favorable au langage labial (logiciels proposés)
Pour personnes malvoyantes : favorable aux documents numériques qui permettent l'agrandissement des documents

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION :

PA BC

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Salariés ; cadres ; demandeurs d'emploi ; agents de la fonction publiques

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Identifier son mode de fonctionnement, ses valeurs, besoins intérêts professionnels, motivations et compétences afin de définir un projet en adéquation avec ses besoins et établir un plan d'actions après avoir vérifié la faisabilité et le marché de l'emploi

LES AVANTAGES DE CETTE FORMATION :

- Mieux se connaître
- Identifier ses forces
- Comprendre ses intérêts et comment les exprimer dans un projet professionnel viable.

DATE : Planning établi avec le bénéficiaire

DURÉE CONSEILLÉE : 16h

EFFECTIF : Individuel

1990€ par personne / module
(TVA non applicable - article 293 B du CGI)

CGV fournies en annexe*

MÉTHODES UTILISÉES

- Questionnaire MBTI® Niveau I et II
- Questionnaire des inventaires professionnels Strong® Rapport complet MBTI® et Strong®
- Approche Neuro Cognitive
- ebook pour réfléchir et valider les étapes
- Synthèse et plan d'actions

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Après l'entretien, diagnostic avec le bénéficiaire, les objectifs du bilan sont fixés.
- Réalisation du dossier de financement
- Lettre de convocation avec planning

MOYENS TECHNIQUES

Un accès internet pour la passation des questionnaires et consultation de l'ebook

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Questionnaire de validation des acquis

NOUVELLE FORMATION

Satisfaction
Recommandation
Atteinte des objectifs
A venir

DISPOSITIF DE SUIVI

- Feuille de présence
- Évaluation à chaud : enquête de satisfaction
- Évaluation à 6 mois : application du plan d'action
- Entretien à 6 mois



BILAN DE COMPÉTENCES

PERSPECT'AVENIR

PROGRAMME DE FORMATION

PHASE PRÉLIMINAIRE

Introduction au changement
Analyse du parcours de vie personnel et professionnel
Identification des insatisfactions

Outils : Lignes de vie ; Roue de la vie ; Lampe magique

“Sortez de l’histoire qui vous retient. Entrez dans la nouvelle histoire que vous êtes prêt à créer”

Oprah Winfrey

PHASE D'INVESTIGATION PARTIE 1

Analyse de la personnalité : questionnaire MBTI Niveau II ; analyse et remise d'un rapport complet
Personnages célèbres
Analyse des besoins : test des besoins fondamentaux
Identification des valeurs
Analyse des sources motivationnelles avec des outils d'Approche Neuro Cognitive
Définition des appétences et des forces
Identifications des qualités et des axes de progressions

Qu'est ce que le MBTI niveau II ?

Tirer parti de son potentiel

L'approche MBTI® (Myers-Briggs Type Indicator®) met la connaissance de soi à portée de tous grâce à un cadre pragmatique et convivial pour permettre à chacun d'exploiter pleinement son potentiel.

- Comprendre son type de personnalité,*
- identifier ses atouts et zones de développement,*
- Comprendre pourquoi nous nous comportons tous différemment,*
- Mieux communiquer avec les autres au travail et chez soi.*



Aide chacun à trouver le meilleur en soi et à révéler son potentiel
Rend la connaissance de soi agréable et opérante au jour le jour
Apporte un éclairage fiable grâce à sa validation scientifique et sur le terrain.



BILAN DE COMPÉTENCES

PERSPECT'AVENIR

PROGRAMME DE FORMATION

PHASE D'INVESTIGATION

PARTIE 2

Identification des centres d'intérêts professionnels
outil STRONG ; remise d'un rapport complet
identification des possibilités
recherche documentaire et enquêtes métiers
Analyse prospective
Identification des skills (soft ; hard; mads)

PHASE DE CONCLUSION

Règles d'un bon cv
Préparer son entretien de recrutement : Méthode STAR
Définition du(des) projets
Rédaction du plan d'action
Rédaction et remise de la synthèse
Suivi à 6 mois

Qu'est ce que le STRONG ?

méthodologie d'évaluation des intérêts professionnels et des caractéristiques personnelles qui conditionnent la réussite du parcours professionnel.

L'Inventaire d'intérêts professionnels Strong® fournit des informations fiables sur les intérêts professionnels d'une personne en l'aidant à découvrir des pistes professionnelles potentielles qu'elle n'a peut-être pas envisagées, et en lui donnant une grande quantité d'informations sur sa manière d'appréhender le monde du travail.

Cet outil peut également aider les personnes en poste à s'adapter aux changements professionnels tout au long de leur vie. La somme d'informations générales et spécifiques extraites concernant les intérêts professionnels d'une personne lui donne les moyens de trouver une carrière riche et satisfaisante.



PERSPECT'AVENIR

BILAN DE COMPÉTENCES



*Qui peut bénéficier d'un
Bilan de compétences ?*

- *Si vous êtes salarié du secteur privé ou demandeur d'emploi vous pouvez bénéficier d'un bilan de compétences..*
- *Vous pouvez également bénéficier de ce bilan si vous êtes agent public (fonctionnaire ou contractuel) quelque soit votre fonction publique : Etat, territoriale, hospitalière.*

Dans quel cadre ?

A votre initiative CPF :

- *Lorsque vous utilisez le CPF pour un bilan réalisé hors temps de travail, votre employeur n'a pas à être informé.*
- *Lorsque vous utilisez votre CPF pour un bilan réalisé en tout ou partie pendant le temps de travail, vous devez demander l'accord préalable de votre employeur.*
- *Cet accord n'est pas nécessaire si votre bilan a lieu en totalité hors temps de travail.*
- *A compter de la réception de votre demande, votre employeur dispose d'un délai de 30 jours calendaires pour vous donner sa réponse*

*A l'initiative de votre employeur : plan de développement des
compétences ou congés de reclassement*

- *Tous les salariés peuvent suivre des formations dans le cadre du plan de l'employeur.*
- *Il en est de même si vous êtes en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation).*
- *Il n'y a pas de condition d'ancienneté pour accéder à ces formations.*
- *L'employeur est libre de choisir les salariés qu'il souhaite faire bénéficier d'une formation.*
- *Cependant, ce choix ne peut pas présenter de critères discriminants (par exemple : l'âge, l'origine ethnique, la situation familiale).*



PERSPECT'AVENIR

BILAN DE COMPÉTENCES

Cadre légal



Article R6313-4

- Création Décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 - art. 2
- Le bilan de compétences mentionné au 2° de l'article L. 6313-1 comprend, sous la conduite du prestataire effectuant ce bilan, les trois phases suivantes :
 1. Une phase préliminaire qui a pour objet :
 - a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
 - b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
 - c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;
 2. Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives ;
 3. Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :
 - a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
 - b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
 - c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.



PERSPECT'AVENIR

BILAN DE COMPÉTENCES



Financement du bilan

Salarié du privé

Je mobilise mon compte CPF :

- <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
Pour cela vous devrez au préalable créer votre identité numérique, obligatoire afin de réaliser votre demande : <https://aide.lidentitenumérique.laposte.fr>

- *Je fais financer mon bilan par mon employeur*

- *J'autofinance mon bilan complètement ou partiellement si mon compte formation n'est pas suffisamment approvisionné*

Je suis demandeur d'emploi ou en CSP

- J'utilise mon compte CPF
- Je demande un financement pôle emploi
- Je bénéficie de la cellule de reclassement

Je suis en profession libérale

- Je me rapproche de l'OPCO duquel je dépends pour une demande de prise en charge

Je suis salarié de la fonction hospitalière

- Je fais une demande prise en charge auprès de l'ANFH

Je suis salarié de la fonction territoriale ou d'état

- Je fais une demande auprès de mon service RH
- J'autofinance mon bilan

PERSPECT'AVENIR

BILAN DE COMPÉTENCES

*Le bilan de compétences en
quelques chiffres*



- **70 %** des personnes ayant réalisé un bilan de compétences ont connu une évolution positive dans leur carrière (selon une étude du ministère du travail)
- **80%** des participants déclarent avoir gagné en confiance et en estime de soi à la suite de leur bilan (observatoire du bilan de compétences)
- Cette étude souligne **l'impact positif** des bilans de compétences sur **le bien-être** au travail et la motivation des individus à s'engager dans leur projet professionnel. (Cérep)
- **43 %** des personnes ont changé de métiers à l'issu d'un bilan de compétences (cadremploi)
- **31 %** des personnes ont changé de secteur à l'issu d'un bilan de compétences (cadremploi)
- **42 %** des personnes ont retrouvé du sens à l'issu d'un bilan de compétences (cadremploi)

N'hésitez plus, lancez vous !!!